

# En 2019, Paris et Nice dans le top 10 des villes les plus fréquentées de l'Union européenne

Insee Première • n° 1879 • Novembre 2021



En plein essor dans les années 2010, les hébergements proposés par des particuliers via les principales plateformes internationales représentent désormais un segment incontournable de l'économie touristique. Avec 109 millions de nuitées en 2019, soit un cinquième des nuitées de l'Union européenne, la France est particulièrement concernée par ce mode de réservation et d'hébergement. Particularité française, la proportion de résidents parmi les hébergés est très élevée sur ce marché, bien plus qu'en Espagne ou en Italie, pays davantage tributaires de la clientèle internationale.

Les zones littorales et de montagne participent pour beaucoup au succès de l'hébergement proposé par les plateformes. De fait, les réservations sont très saisonnières.

Au classement des villes européennes, Paris est la première destination devant Barcelone, Lisbonne et Rome. Comme la plupart des capitales, elle est plébiscitée toute l'année par une clientèle internationale. Avec plus de 5 millions de nuitées, Nice se hisse à la neuvième place et rivalise ainsi avec Porto et Vienne.

En France, comme ailleurs dans l'Union européenne (UE), le nombre d'hébergements touristiques proposés par les particuliers *via* les plateformes de réservation internet croît considérablement depuis une dizaine d'années. En 2019, la fréquentation de ce type d'hébergement touristique, concernant quatre grandes plateformes internet présentes dans l'ensemble de l'UE (la collecte de données est pilotée par Eurostat auprès des plateformes partenaires suivantes : *Airbnb*, *Booking*, *Expedia* et *Tripadvisor* ► [sources](#)), représente plus de 554 millions de nuitées, soit une moyenne de 1,5 million de touristes par jour ► [figure 1](#). Trois pays concentrent à eux seuls 55 % de ces nuitées : l'Espagne et la France, avec chacune 20 % de l'ensemble des nuitées européennes, devant l'Italie (15 %).

Le marché domestique, soit les réservations des **résidents** dans leur propre pays, est particulièrement important en France ; cette spécificité se retrouve dans les hébergements touristiques de professionnels, notamment les hôtels et campings. En 2019, les résidents français ont passé 62 millions de nuitées dans des hébergements proposés par des particuliers *via* des plateformes internet en France, soit 57 % de la fréquentation de ce type d'hébergement.

À l'exception de l'Allemagne, où la clientèle internationale est peu présente (37 % des nuitées), les grands pays touristiques de l'Union européenne sont davantage dépendants que la France de la clientèle étrangère ► [figure 2](#). En Espagne, la part des nuitées internationales est proche de la moyenne de l'UE (68 %). Elle est plus forte en Italie (74 %), et plus encore en Grèce et en Croatie où la clientèle

est quasi exclusivement internationale (respectivement 94 % et 95 % de nuitées de **non-résidents**).

La clientèle internationale est cependant très présente en France. Avec plus de 47 millions de nuitées, la France est le troisième pays de l'Union européenne, après l'Espagne et l'Italie, en nombre de nuitées de non-résidents.

## ► 1. Nuitées réservées *via* une plateforme internet en 2019 dans l'Union européenne

	Nombre de nuitées				Moyenne par jour pour 1 000 habitants	Part des nuitées de non-résidents (en %)
	Résidents	Non-résidents	Ensemble	Moyenne par jour		
	(en milliers)					
<b>Union européenne, dont :</b>	<b>182 297</b>	<b>371 822</b>	<b>554 119</b>	<b>1 518</b>	<b>3</b>	<b>67</b>
Espagne	36 334	75 369	111 704	306	6	67
France	62 045	47 119	109 163	299	4	43
Italie	22 137	60 461	82 599	226	4	73
Allemagne	25 017	14 940	39 957	109	1	37
Portugal	3 992	29 136	33 128	91	9	88
Grèce	1 723	27 033	28 756	79	7	94
Croatie	1 203	24 742	25 945	71	18	95
Pologne	11 479	10 895	22 374	61	2	49
Autriche	1 374	15 517	16 891	46	5	92
République tchèque	1 757	8 631	10 388	28	3	83

**Note :** pour l'Union européenne, le nombre de nuitées des résidents (respectivement non-résidents) correspond à la somme des nuitées des résidents (respectivement non-résidents) de chaque pays de l'Union européenne.

**Lecture :** en Espagne, en 2019, la fréquentation des hébergements touristiques proposés par des particuliers *via* les principales plateformes internationales représente 111 704 000 nuitées, soit en moyenne 306 000 touristes par jour, ou 6 nuitées quotidiennes pour 1 000 habitants. 75 369 000 nuitées sont le fait de non-résidents, soit 67 % du total.

**Champ :** hébergements loués par des particuliers *via* les principales plateformes internationales ; Union européenne à 27 pays.

**Source :** Eurostat.

## Les clients étrangers viennent principalement du Royaume-Uni ou d'Allemagne

En France, dans ce type d'hébergement, la grande majorité des nuitées des non-résidents est réalisée par des habitants du continent européen (70 % en 2019). Le Royaume-Uni est le premier pays de provenance de ces touristes, avec 6,6 millions de nuitées, suivi par l'Allemagne, qui en totalise 6,4 millions ▶ **figure 3**. Avec 5,5 millions de nuitées, les visiteurs en provenance des États-Unis sont les principaux touristes non européens. Les Américains privilégient l'hôtellerie, constituant ainsi la deuxième clientèle internationale des hôtels en France, après celle du Royaume-Uni.

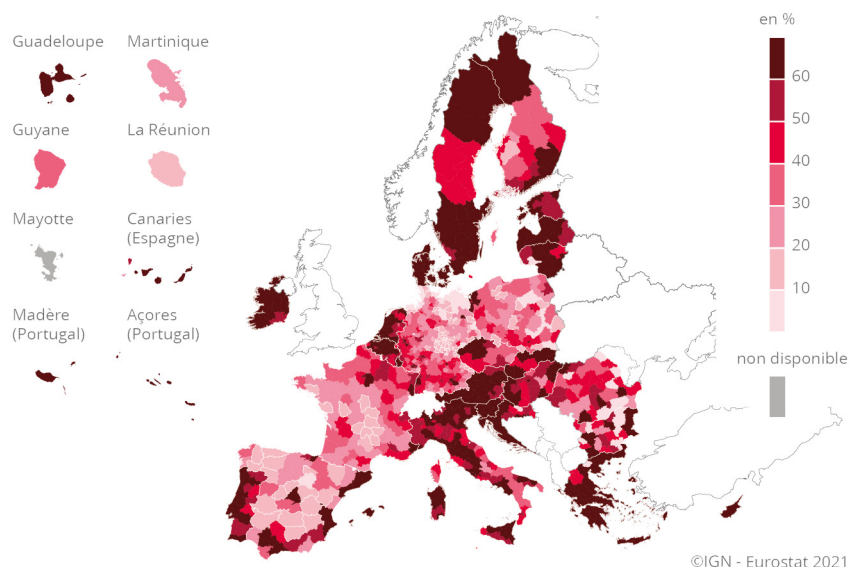
Avec près de 17 millions de nuitées, l'Île-de-France réalise 16 % des nuitées réservées en France *via* des plateformes. Contrairement au reste de la France, le tourisme y est davantage tourné vers l'international : les trois quarts de ces nuitées sont réalisées par des non-résidents. De plus, ces touristes non résidents viennent moins souvent des pays européens (44 %) que du reste du monde ; 38 % viennent du continent américain et 10 % d'Asie. Ces caractéristiques sont similaires à celles de la clientèle de l'hôtellerie en Île-de-France, qui est majoritairement internationale, provenant de pays lointains, en particulier des Amériques et d'Asie.

## Près de la moitié des nuitées passées en France ont lieu sur le littoral

En France comme en Europe, la réservation d'hébergements proposés par des particuliers *via* des plateformes internet est particulièrement concentrée sur le littoral ▶ **figure 4**. Ainsi, 47 % des nuitées réservées sont réalisées dans des départements du littoral, dont la moitié sur le pourtour méditerranéen. Dans l'hôtellerie, cette part est plus faible ; en lien avec le tourisme d'affaires, les établissements sont plus souvent situés dans les espaces urbains.

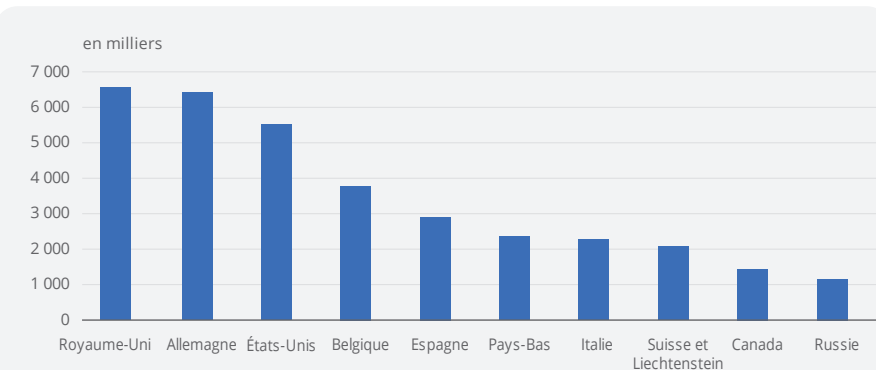
Les Alpes-Maritimes sont d'ailleurs le deuxième département de France (après Paris), le plus fréquenté *via* les plateformes, avec 7 millions de nuitées en 2019, soit en moyenne 18 nuitées quotidiennes pour 1 000 habitants, contre 4 à l'échelle nationale. Les deux départements de Corse accueillent un nombre encore plus élevé de touristes dans ce type d'hébergement en regard de leur population : 37 nuitées par jour pour 1 000 habitants en Corse-du-Sud et 20 en Haute-Corse.

## ► 2. Part des nuitées internationales dans le total des nuitées réservées *via* une plateforme internet en 2019



Source : Eurostat.

## ► 3. Nombre de nuitées réservées *via* une plateforme internet par des non-résidents en France en 2019, selon les principaux pays d'origine

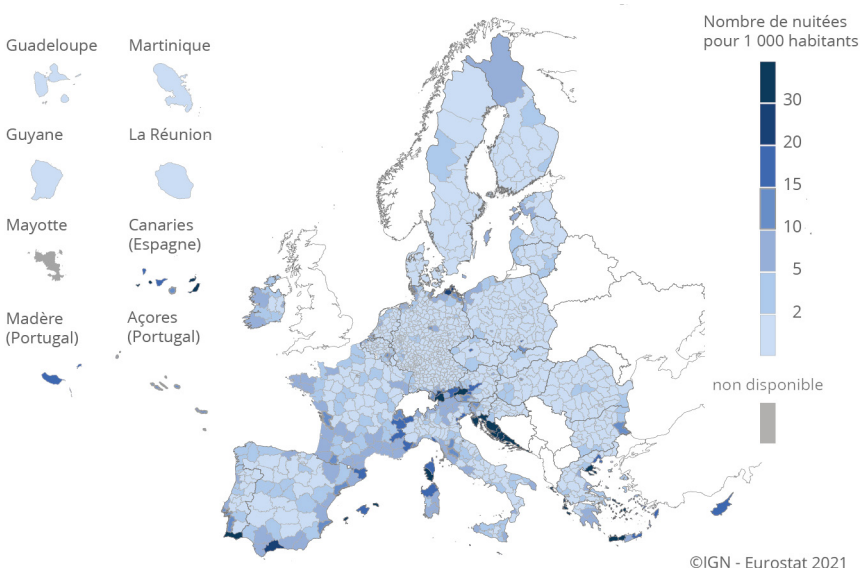


**Lecture** : en France, en 2019, les touristes en provenance du Royaume-Uni réalisent 6 563 000 nuitées dans les hébergements proposés par des particuliers *via* les principales plateformes internationales.

**Champ** : hébergements loués par des particuliers *via* les principales plateformes internationales ; Union européenne à 27 pays.

**Source** : Eurostat.

## ► 4. Nombre de nuitées réservées *via* une plateforme internet en 2019 pour 1 000 habitants et par jour



Source : Eurostat.

Les territoires littoraux français accueillent davantage de touristes résidents que de touristes internationaux, à l'exception des Alpes-Maritimes, où plus des deux tiers des nuitées sont réalisées par des non-résidents. À l'inverse, les espaces littoraux des autres pays européens sont généralement largement tournés vers le tourisme international, notamment sur le pourtour méditerranéen. Dans certains territoires de Croatie et de Grèce, la part de touristes internationaux dans les hébergements de particuliers loués *via* des plateformes excède même 95 %.

### Les Alpes françaises et autrichiennes sont également très prisées des touristes séjournant dans ces hébergements

Les hébergements proposés dans les zones montagneuses sont aussi très prisés des touristes. C'est particulièrement le cas des Alpes françaises et autrichiennes. Ainsi, 4,3 millions de nuitées sont réalisées en Haute-Savoie dans les hébergements de particuliers liés à des plateformes, soit en moyenne 14 nuitées par jour pour 1 000 habitants. Dans l'Oberland tyrolien en Autriche, ce ratio atteint même 36.

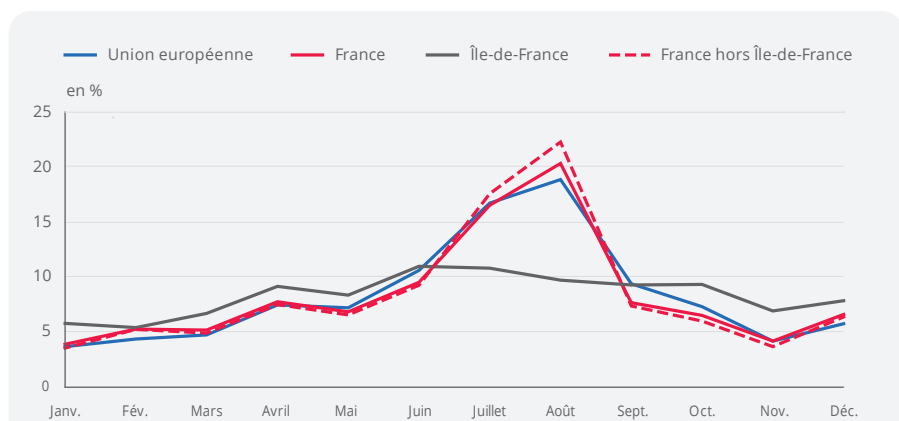
Là encore, dans les Alpes françaises, ces nuitées sont surtout dues à des touristes résidents. Seule la Haute-Savoie réalise autant de nuitées de résidents que de non-résidents. En revanche, la part de touristes internationaux excède 95 % dans les Alpes autrichiennes.

### Forte saisonnalité estivale, avec le tiers des nuitées en juillet et août

La forte fréquentation des zones littorales se traduit par une saisonnalité marquée des nuitées réservées *via* des plateformes : en 2019, en France comme dans l'Union européenne, plus du tiers des nuitées passées dans ces hébergements ont lieu en juillet et août ► **figure 5**. À titre de comparaison, les nuitées hôtelières de juillet et août 2019 représentent 22 % de l'ensemble de l'année. Cette forte saisonnalité s'explique peut-être par une plus grande présence du tourisme de loisir que du tourisme d'affaires, plus fréquent dans les hôtels et plus régulier tout au long de l'année. Si les nuitées des touristes non résidents sont également réparties sur ces deux mois, les résidents privilégient nettement le mois d'août.

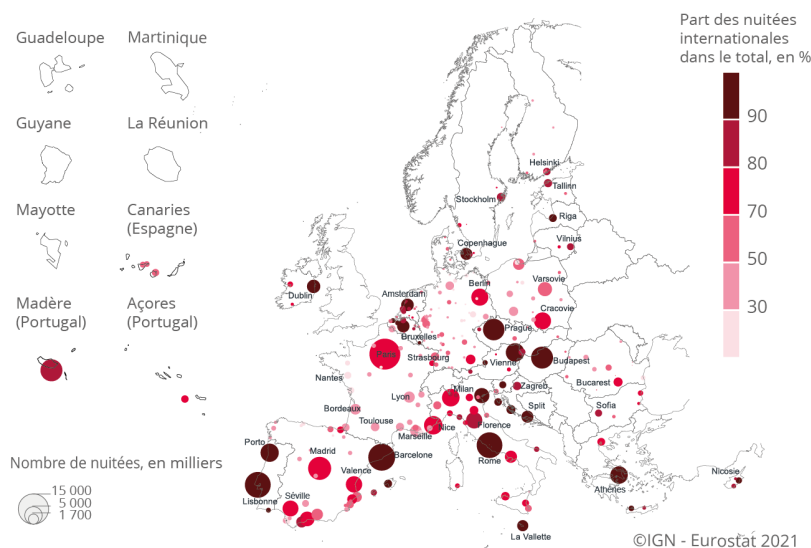
En Île-de-France, la saisonnalité est beaucoup moins marquée, mais reste plus importante que dans l'hôtellerie. Le pic de fréquentation est atteint en juin et juillet, avec 22 % des nuitées de l'année sur ces deux mois. Le tourisme francilien, qu'il soit pour motif personnel ou professionnel, est

## ► 5. Répartition mensuelle des nuitées réservées *via* une plateforme internet en 2019



**Lecture** : en 2019, dans l'Union européenne, 10,6 % des nuitées réservées *via* des plateformes ont eu lieu en juin.  
**Champ** : hébergements loués par des particuliers *via* les principales plateformes internationales ; Union européenne à 27 pays.  
**Source** : Eurostat.

## ► 6. Nuitées réservées *via* une plateforme internet en 2019



**Source** : Eurostat.

## ► 7. Nuitées réservées *via* une plateforme internet en 2019 dans les principales villes françaises

	Rang parmi les villes européennes	Nombre de nuitées			Moyenne par jour	Moyenne par jour pour 1 000 habitants	Part des nuitées de non-résidents (en %)
		Résidents	Non-résidents	Ensemble			
		(en milliers)					
Paris	1	3 662	11 388	15 051	41	4	76
Nice	9	1 471	3 880	5 351	15	22	73
Marseille	27	1 243	805	2 048	6	6	39
Lyon	31	1 126	791	1 916	5	5	41
Bordeaux	33	945	805	1 750	5	7	46
Toulouse	43	689	453	1 141	3	5	40
Strasbourg	46	483	625	1 109	3	8	56
Montpellier	50	664	348	1 012	3	9	34
Bayonne	53	661	302	963	3	23	31
Lille	70	500	240	741	2	2	32
Nantes	71	530	203	733	2	4	28
La Rochelle	77	526	118	645	2	21	18
Toulon	81	434	151	586	2	5	26
Anncsey	82	357	223	580	2	13	38
Aix-en-Provence	87	267	285	552	2	11	52
Fréjus	92	297	207	504	1	16	41

**Lecture** : avec 15 051 000 nuitées en 2019, Paris est la ville qui génère le tourisme le plus important dans les hébergements de particuliers proposés par les principales plateformes internationales au sein de l'Union européenne à 27 pays. Cela représente en moyenne 41 000 nuitées par jour, soit 4 nuitées quotidiennes pour 1 000 habitants. Les non-résidents réalisent 76 % de l'ensemble des nuitées.

**Champ** : hébergements loués par des particuliers *via* les principales plateformes internationales ; Union européenne à 27 pays.  
**Source** : Eurostat.

moins dépendant des saisons que d'autres territoires très touristiques sur le littoral ou en montagne. Notamment, les touristes résidents y passent un peu plus de nuitées durant le dernier trimestre que durant l'été (28 % pour le 4<sup>e</sup> trimestre, contre 25 % pour le 3<sup>e</sup> trimestre).

## Paris, première destination européenne pour les hébergements touristiques de particuliers proposés sur les plateformes internet

Les **grandes villes** génèrent un tourisme important bénéficiant à tous les types d'hébergements, y compris aux hébergements de particuliers liés à des plateformes internet. Une nuitée sur dix de l'UE a lieu à Paris, Barcelone, Lisbonne, Rome ou Madrid. Paris est la première ville touristique de l'Union européenne, tout type d'hébergement touristique confondu, notamment *via* les plateformes avec 15 millions de nuitées.

Les villes européennes les plus touristiques accueillent avant tout des touristes internationaux. À Lisbonne, la quasi-totalité des nuitées sont ainsi réalisées par

des non-résidents (96 %). Paris et Madrid génèrent néanmoins un tourisme local un peu plus important, puisqu'un quart des nuitées y sont réalisées par des touristes résidents ► **figure 6**.

Certaines grandes villes européennes attirent de nombreux touristes tout au long de l'année. Il s'agit généralement des capitales ou des hauts-lieux du tourisme d'affaires ou du patrimoine culturel. Dans ces villes, les mois de juillet et août ne totalisent pas plus de 20 % des nuitées de l'année réservées *via* les plateformes. C'est le cas en France de Paris, Lille ou Lyon, mais aussi de Madrid, Séville, Bruxelles, Rome ou Florence.

Au contraire, d'autres villes n'attirent les touristes qu'une partie de l'année et présentent un pic de fréquentation très marqué durant l'été. Dans ces lieux de villégiature, destinations ensoleillées proches de la mer le plus souvent, les mois de juillet et août peuvent représenter plus de la moitié des nuitées de l'année. C'est le cas à Fréjus, Toulon, Bayonne ou La Rochelle, ainsi que dans les villes croates de Zadar et Pula. À Nice, Annecy, Aix-en-Provence, Marseille,

Montpellier, mais aussi à Syracuse ou Marbella, le pic est un peu moins marqué, avec un tiers des nuitées réalisées en juillet ou août.

Strasbourg fait figure d'exception : en effet, 15 % des nuitées d'hébergement de particuliers liées à des plateformes internet y sont réalisées au mois de décembre, en lien avec son marché de Noël.

Parmi les 50 villes de l'UE les plus visitées par des touristes hébergés *via* les plateformes, huit sont des villes françaises ► **figure 7**. Nice est la deuxième ville française et la neuvième ville au classement de l'UE avec plus de 5 millions de nuitées, soit 22 nuitées par jour et pour 1 000 habitants. Avec près de 2 millions de nuitées chacune, Marseille et Lyon se positionnent respectivement en 27<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> positions. Enfin, avec plus d'un million de nuitées chacune, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Montpellier complètent le classement des villes françaises plébiscitées par les touristes qui réservent *via* une plateforme internet. Ensemble, ces huit villes concentrent plus du quart des nuitées passées en France en 2019. ●

Amandine Ulrich (Insee)

### ► Sources

Cette publication est basée sur des données d'**Eurostat**, qui a conclu un accord d'échanges de données début 2020 avec quatre plateformes (*Airbnb, Booking, Expedia Group* et *Tripadvisor*). La collecte de données auprès des plateformes permet d'améliorer la qualité des statistiques européennes sur le tourisme. Sur le marché de l'hébergement, le segment des locations de vacances de courte durée est en effet traditionnellement sous-couvert. Les acteurs de ce marché sont nombreux, ce qui rend la collecte de données plus difficile. Une partie importante des locations de vacances de la nomenclature d'activité européenne « vacances et autres hébergements de court séjour » (code NACE 55.2) n'est ainsi pas représentée.

Les données récupérées *via* les plateformes couvrent les hébergements de courte durée (à l'exclusion des hôtels et campings) réservés par l'intermédiaire de ces quatre plateformes d'économie collaborative, dans l'Union européenne (UE) et dans les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Afin de préserver le secret professionnel, les données des quatre plateformes ont été agrégées.

Dans cette publication, les données de l'UE ne comprennent pas celles du Royaume-Uni qui ne fournit plus ces données à Eurostat.

Ces données ont un caractère expérimental, comprenant notamment des risques de double compte.

### ► Pour en savoir plus

- **Gidrol J.-C.**, « Les hébergements collectifs touristiques en 2019 - La fréquentation progresse malgré un recul de la clientèle non résidente », *Insee Première* n° 1799, mai 2020.
- **Gidrol J.-C.**, « Saison touristique d'été 2019 - Troisième année de hausse pour la fréquentation, grâce à la clientèle résidente », *Insee Focus* n° 171, novembre 2019.
- **Bahu M.**, « Les logements touristiques de particuliers loués *via* Internet séduisent toujours », *Insee Focus* n° 158, juin 2019.
- **Eurostat**, données 2019.



Retrouvez les données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définitions

Le nombre de **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents**, ou touristes domestiques, sont les personnes qui résident dans le pays visité (indépendamment de leur nationalité). Les **non-résidents**, ou touristes internationaux, sont ceux qui ne résident pas dans le pays visité.

Le concept d'étude de **grandes villes**, ou « cities » en anglais, est adopté au niveau européen et utilisé fréquemment dans les travaux d'Eurostat. Ce concept permet de comparer les principales villes européennes entre elles. Une grande ville, ou « city », est une unité administrative locale (*local administrative unit* - LAU), dont la majorité de la population vit dans un centre urbain d'au moins 50 000 habitants.

Direction générale :  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :  
B. Lhommeau,  
S. Pujol

Maquette :  
B. Rols,  
R. Pinelli Vanbauce

Code Sage : IP211879  
ISSN 0997 - 6252  
© Insee 2021  
Reproduction partielle  
autorisée sous réserve de  
la mention de la source et  
de l'auteur

Directeur de la  
publication :  
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :  
C. Lesdos, A. Dugué,  
P. Glénat

@InseeFr  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

